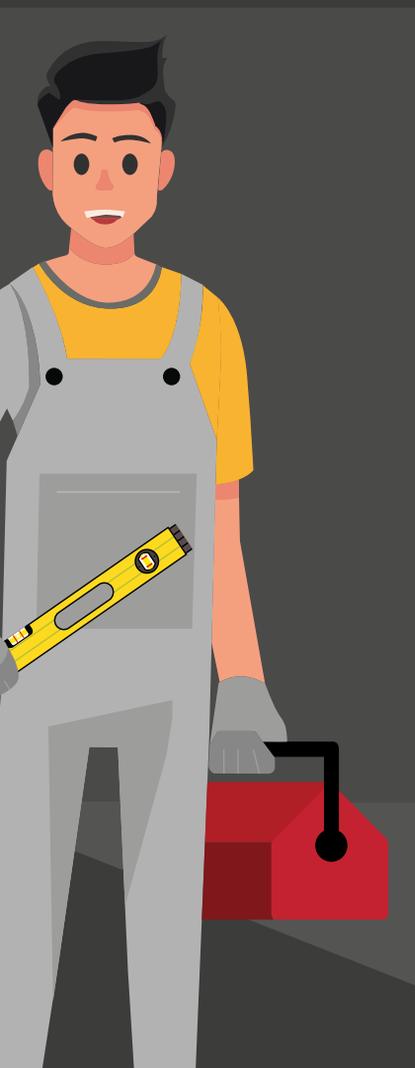


NOTICE D'INSTRUCTIONS

Portes pour lieux publics
et sites sensibles



CONCEPTEURS, INSTALLATEURS, UTILISATEURS

Bravo ! En choisissant la marque DOORTAL pour vos blocs-portes, vous avez fait le choix de la qualité.

Toutefois, afin d'assurer la sécurité des personnes, la sûreté des locaux, ainsi que la fonctionnalité optimale du bloc-porte, il convient de respecter impérativement les instructions figurant dans les pages suivantes.

L'installation et la maintenance sont à réaliser exclusivement par des professionnels qualifiés.

Merci de conserver ce manuel pour toute consultation ultérieure.

sommaire

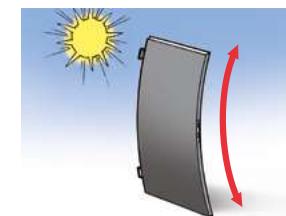
P. 3	À l'étude
P. 4	À la livraison
P. 5	Avant l'installation
P. 6/7	À l'installation
P. 8/9	Après l'installation
P. 10	Maintenance
P. 11	Garantie 10 ans
P. 12/13	Questions-réponses
P. 14	Contact
P. 15	Annexe

Important : les instructions et spécifications contenues dans la présente notice sont susceptibles d'évoluer en cas de changement apporté à nos produits, dans un souci constant d'amélioration de la qualité. La reproduction de ce document, même partielle, est interdite sans l'autorisation écrite de la société DOORTAL.

1 Exposition aux rayons du soleil

Les portes métalliques soumises directement aux rayons du soleil s'échauffent et subissent les effets de la dilatation, ce qui peut entraîner des déformations importantes et des dysfonctionnements au niveau des serrures, qu'elles soient mécaniques ou électriques.

Ce phénomène touche particulièrement les portes peintes dans des couleurs foncées et exposées en façade sud des bâtiments. Pour éviter ces désagréments, il convient de les abriter du rayonnement direct du soleil en créant des auvents ou en les mettant en retrait des façades.



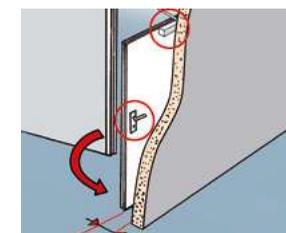
2 Dégondage du vantail

Pour les opérations de maintenance, il est indispensable de pouvoir dégondage les vantaux. Il convient donc de prévoir un espace libre de 25 mm minimum au-dessus du vantail.



3 Encombrement des équipements

Si le vantail s'ouvre contre un mur à 90°, vérifier qu'il y ait suffisamment d'espace pour les équipements tel que le corps du ferme-porte, la poignée, etc.



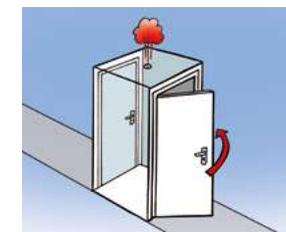
4 Habillage décoratif

En cas d'habillage décoratif rapporté sur le bloc-porte (parement métallique, bois, pierre, etc.) il convient de contacter la société DOORTAL pour étudier la compatibilité du montage avec les classements du bloc-porte d'une part et pour vérifier la capacité du bloc-porte à supporter la surcharge d'autre part. Attention : sur les portes coupe-feu en particulier, tout ajout d'habillage décoratif et plus généralement toute modification apportée sur le bloc-porte rend invalide le procès-verbal de classement et peut entraîner une perte partielle ou totale de performance.



5 Montage en SAS

Lorsque deux portes sont montées en SAS avec un espace confiné entre elles, la pression de l'air peut ralentir et gêner fortement la fermeture des portes. Pour éviter ce phénomène, il convient de prévoir une soupape de dépressurisation pour éviter la surpression entre les deux portes.

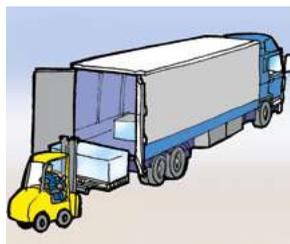


3 • À LA LIVRAISON

1 Le déchargement

Les portes DOORTAL sont conditionnées soit sur palettes, soit dans un emballage individuel. Pour les portes à double vantaux, le bâti est filmé à part.

Décharger les colis avec soin, par chariot élévateur ou autre moyen de manutention. Bien penser à vérifier le nombre de colis livrés par rapport à l'étiquetage.



2 Le contrôle

Il est impératif de contrôler le bon état des colis à la réception, en particulier l'absence de coups, chocs, rayures, susceptibles d'avoir endommagé la marchandise.

Vérifier également l'absence de « coups de fourches » sur la face intérieure de la palette.



Attention : En cas de dégâts importants sur les colis, il convient de refuser les marchandises en les retournant à l'expéditeur.

3 La signature du bon de transport

Le transporteur présente un récépissé de transport.

Ce document doit être daté et signé à la réception des marchandises, avec s'il y a lieu, des réserves indiquant les éventuels défauts.



Réserves recevables ✓	Réserves non recevables X
... Colis manquants	Sous réserve de déballage
Chocs/peinture rayée sur...portes	Emballage défectueux
Poignées/vitrages abîmés	En mauvais état (pas suffisamment précis)

Les réserves doivent ensuite être confirmées sous 48 heures au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception.



En cas d'avaries : Les portes DOORTAL font l'objet d'un contrôle qualité systématique avant expédition. L'emballage spécialement conçu permet d'éviter au maximum les dégâts lors du transport. Toutefois, en cas de non-conformité des produits, il convient de nous en informer immédiatement. En aucune manière les portes ne doivent être posées. Un éventuel dédommagement ne peut être effectué que si les indications ci-dessus ont été respectées et les réclamations réalisées à temps.

4 • AVANT L'INSTALLATION

1 Le stockage

Afin de préserver la qualité des blocs-portes et d'éviter leur détérioration, il convient de prendre toutes les précautions lors de leur stockage avant l'installation, sur chantier ou en atelier.

En particulier :

- manipuler les colis avec soin
- ne rien gerber sur les palettes
- stocker à l'abri des rayons du soleil et de l'humidité.



2 La manutention

Prévoir tous les équipements nécessaires au déchargement et à la pose des blocs-portes en prenant en compte leur poids.

Pour les vantaux spécialement lourds, des réservations pour anneaux de levage à visser sont effectuées sur la tranche haute.



3 Autre précaution

Les vantaux ne doivent pas être transportés par la béquille (risque de désaxage de la béquille par rapport à la serrure pouvant entraîner des dysfonctionnements).



5 • À L'INSTALLATION

1 Le choix de la fixation

Le choix du mode de fixation doit se faire en fonction du support : voile béton, blocs béton creux, ossature métallique, cloison sèche, etc. Il doit être adapté au poids du bloc-porte. Important : en cas de portes coupe-feu et/ou autres performances couvertes par PV, se reporter au mode de fixation indiqué sur les fiches techniques ou le procès-verbal du bloc-porte.

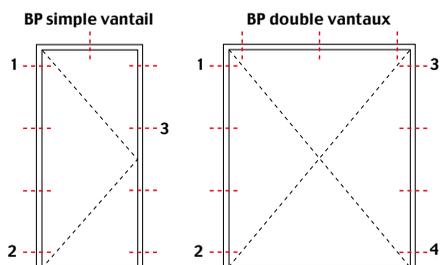
2 La présentation du bâti

Assembler le bâti si nécessaire, à l'aide des vis fournies sur les manchons d'angle. Présenter le bâti dans l'ouverture (sans les vantaux) et vérifier les jeux entre le dormant et le gros-œuvre (doivent être compris entre 1 et 5 mm en tout point de la périphérie du bâti).

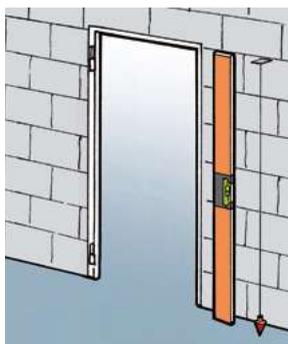
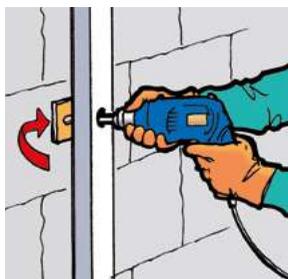
Attention : Vérifier l'horizontalité de la traverse haute du bâti à l'aide d'un niveau à bulle. En cas de défaut, il sera nécessaire de caler sous le montant le plus bas de manière à ce que la traverse haute soit parfaitement horizontale.

3 La fixation du bâti - 1^{ère} étape

Mettre en œuvre les 3 ou 4 points de fixation du bâti dans l'ordre indiqué sur les schémas ci-dessous. Le jeu entre le gros œuvre et le bâti doit être compensé par des cales positionnées au droit de chaque point de fixation de manière à ne pas déformer le bâti.



Attention : Veiller à respecter le plan vertical (les montants doivent être alignés entre eux) ainsi que l'égalité des diagonales (écart de 2 mm maximum tolérable).



4 Le gondage du vantail (ou des vantaux)

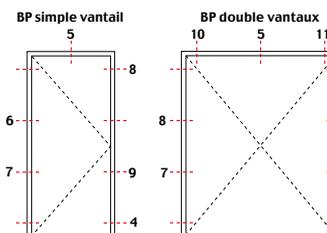
Avant de terminer la fixation du bâti, il convient de gondler le vantail (ou les vantaux en cas de bloc-porte à double vantaux) afin de vérifier la régularité des jeux et le bon alignement de l'ensemble.

Les vantaux d'un poids supérieur à 100 Kg environ sont équipés d'un filetage situé sur la tranche haute afin de permettre l'utilisation d'un anneau de levage.

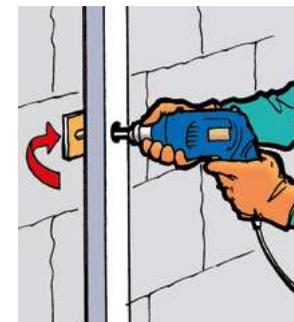


5 La fixation du bâti - 2^e étape

Une fois que les jeux sont réguliers, mettre en œuvre les points de fixations manquants représentés sur les schémas ci-dessous. Pour cela, ouvrir les vantaux à 90° en vérifiant que le bâti ne bouge pas.



Enfin, fixer la barre de seuil le cas échéant.



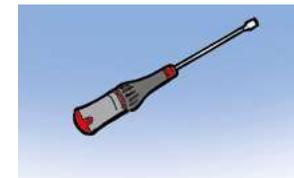
6 L'étanchéité du bâti

Un joint mastic silicone doit être réalisé sur toutes la périphérie du bâti, sur les faces intérieure et extérieure, à la jonction avec le gros œuvre. Pour les portes acoustiques, réaliser cette opération avec un maximum de soin afin d'éviter les fuites. Tout jeu supérieur à 3 mm doit être intégralement rempli de joint mastic.



7 Nettoyage, finitions, ajustages et réglages

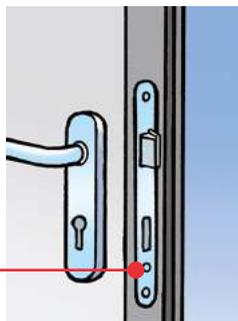
Enfin, aspirer toutes les limailles et poussières à travers les trous de fixations et gâche(s) du bâti côté serrure afin qu'elles ne viennent pas se déposer sur les pénes de la serrure. Positionner les bouchons de propreté fourni si nécessaire. Ajuster les gâches et vérifier le bon fonctionnement des serrures et organes de manœuvre. Effectuer les réglages du ferme-porte (vitesse et à-coup final) en se reportant à la notice.



6 • APRÈS L'INSTALLATION

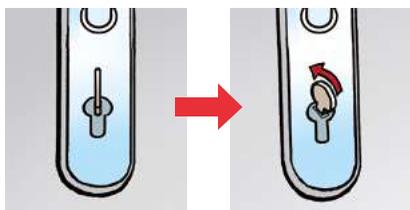
1 Remplacement du cylindre

Afin de faciliter la gestion des chantiers, les blocs-portes DOORTAL sont livrés avec un cylindre de chantier s'ouvrant. Lors de la réception par le maître d'ouvrage, il est impératif de le remplacer par un cylindre de sécurité.



● Dévissage de la vis latérale

Dévisser la vis située sur le coffre de serrure, sur le champ du vantail.



● Alignement du paneton

Tourner la clé d'environ 10° (dans un sens ou dans l'autre) afin d'aligner le paneton par rapport au corps du cylindre.



● Retrait du cylindre

Retirer délicatement le cylindre. En cas de frottement, desserrer légèrement les vis de la garniture.

● Pour la mise en place

du nouveau cylindre, répétez les étapes ci-dessus dans le sens inverse.

Attention : ne pas monter de cylindre à bouton moleté sur les serrures d'urgence ni sur les serrures électriques ou motorisées.

2 Précautions importantes

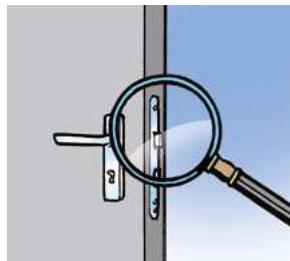
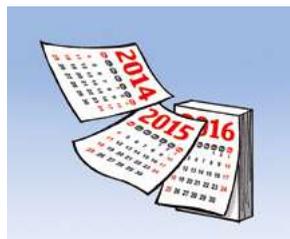
- Ne peindre aucune partie des serrures ou autre organe de manœuvre.
- Ne pas peindre les joints d'étanchéité.
- Ne pas modifier le bloc-porte, en particulier ne jamais remplacer ou modifier la serrure, le système de fermeture ou toute quincaillerie ou équipement de porte. Toute modification aura pour effet l'annulation de la garantie DOORTAL et la perte des classements du bloc-porte, et peut mettre en danger la sécurité des utilisateurs.
- Ne pas exposer au soleil l'adhésif de protection du bloc-porte. Cela risque de laisser des marques indélébiles.
- Installer une butée de porte murale ou au sol (sauf si le bloc-porte est équipé d'un limiteur d'ouverture) pour protéger le vantail et le ferme-porte, en particulier lorsqu'il est exposé aux vents violents ou à l'usage intensif. La butée est à fixer le plus loin possible des paumelles, idéalement à 50 mm environ du bord du vantail pour éviter le risque de marquage dans la tôle.
- Si le bloc-porte est posé au nu extérieur de la façade, fixer un profil rejet d'eau au-dessus du bloc-porte afin de déporter d'environ 5 cm l'écoulement de l'eau ruisselant le long de la façade.
- Ne pas ajouter de film adhésif sur une partie vitrée du vantail sans avoir auparavant vérifié avec le fabricant du vitrage qu'il n'y ait pas de risque de casse thermique.
- Ne pas laisser les vantaux ouverts ou entre-ouverts pendant les périodes de pluies, dans le but de prévenir tout risque de dommage aux serrures et autres équipements.



1 Vérification du fonctionnement de la quincaillerie et des joints

Vérifier une à deux fois par an qu'aucun objet ou dispositif nouveau ne soit susceptible de gêner le bon fonctionnement du bloc-porte, que ce soit sur la surface du vantail, du bâti ou dans l'espace de rotation du vantail. Réaliser plusieurs tests de fonctionnement (ouverture/fermeture du vantail (ou des vantaux) et vérifier le bon enclenchement des pènes, en particulier pour les portes coupe-feu.

Vérifier une fois par an le bon fonctionnement des serrures, barres antipaniques, fermes-portes et de tous les organes de manœuvre du bloc-porte pouvant compromettre la sécurité des usagers. Vérifier également la présence et le bon état des joints d'étanchéité ainsi que des joints intumescents sur les portes coupe-feu.



Attention : ne jamais appliquer de produits chimiques sur les surfaces laquées ! Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression. Pour le nettoyage des pièces en inox, nous consulter.

2 Graissage des pièces mobiles

Graisser les paumelles et les pènes de serrure une fois par an ou plus si nécessaire, en utilisant une graisse ou huile silicone adaptée, en aérosol ou à la pompe (produits dérouillants ou décapants déconseillés). Le graissage des paumelles nécessite le dégondage du vantail.

3 Remplacement des pièces défectueuses

Procéder au remplacement systématique de toute pièce usée ou détériorée.

4 Nettoyage des blocs-portes

En cas de salissure, il convient de nettoyer les surfaces laquées en utilisant du savon ménager liquide, puis de rincer à l'eau claire.

5 Utilisation régulière

Tous bloc-porte doit être manœuvré au minimum une fois par mois afin d'éviter le grippage éventuel des pièces mobiles, en particulier lorsqu'il est exposé aux intempéries. Un bloc-porte non utilisé sur une longue période risque de s'abîmer et de perdre son fonctionnement normal, notamment au niveau de la serrure et des paumelles.

1 Domaine d'application

La garantie 10 ans DOORTAL s'applique sur les blocs-portes des gammes ISOPLUS, PYROPLUS, PHONIPLUS et BLOCUS.

La garantie porte sur la stabilité mécanique du bloc-porte et des joints d'étanchéité (hors serrure et équipement de porte).

2 Conditions

La garantie dépend des conditions suivantes :

- produit utilisé uniquement dans le cadre de l'usage prévu
- produit ayant bénéficié de la maintenance indiquée en page précédente
- numéro de série n'ayant pas été retiré ou rendu illisible.

3 Compris dans la garantie

La garantie 10 ans DOORTAL s'applique pour toutes les applications y compris celles avec usage intensif. Elle n'est pas soumise à une limitation de trafic.

4 Non compris dans la garantie

Sont exclus de la garantie les dommages liés à :

- des chocs ou dégradations dus à un usage anormal
- des dommages liés à la corrosion ou à l'exposition à des vents forts
- les dégâts causés par des accidents ou incidents, notamment des objets ayant heurté le bloc-porte.

Si le produit a été équipé de serrures, d'accessoires ou d'autres équipements de porte qui n'ont pas été fournis par DOORTAL, la garantie prendra fin.

5 Prise en charge

La garantie DOORTAL porte sur le remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de la main d'œuvre et hors indemnisation des frais annexes ou coûts de perte d'exploitation liés au remplacement du bloc-porte. Il ne pourra être procédé à qu'un seul échange sous garantie par bloc-porte.

DOORTAL se réserve le droit de remplacer, au moment de l'invocation de la garantie, les pièces défectueuses par des pièces d'une conception légèrement différente.



9 • QUESTIONS / RÉPONSES

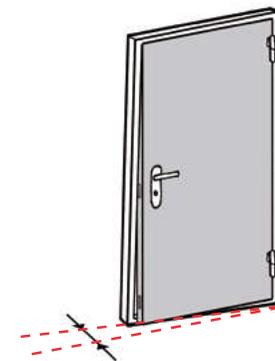
> **Question :** *Les vantaux se gondent mal dans le bâti, comment faire ?*

> **Réponse :** Vérifier que les vantaux correspondent bien aux bâtis à l'aide des numéros de série. Voir la notice en annexe pour trouver le numéro de série.



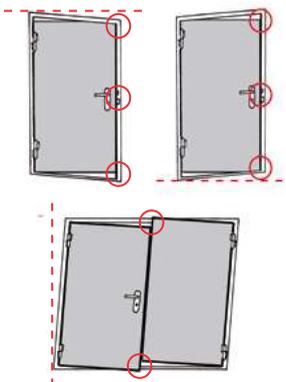
> **Question :** *La serrure multipoints force et le verrouillage ne se fait pas correctement. Pourquoi ?*

> **Réponse :** Il convient de vérifier le bon alignement du bâti par rapport au vantail. En cas de faux-alignement même de quelques millimètres, visible lorsque la porte est légèrement entrouverte, dévisser le montant du bâti, le réajuster en fonction du vantail, et le refixer. L'alignement entre le vantail et le bâti doit être parfait pour que les serrures puissent fonctionner.



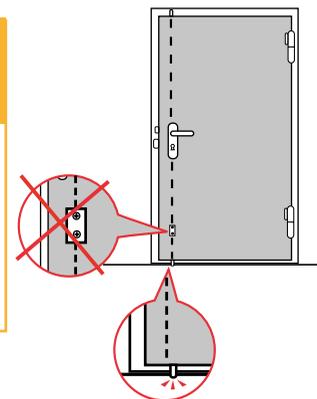
> **Question :** *Ilyaunfaux-alignementoudesfrottementsauniveau des serrures, gâches, contacts électriques, etc. D'où cela provient-il ?*

> **Réponse :** Vérifier les diagonales du bâti et si nécessaire, le dévisser, l'ajuster à l'aide d'un fil à plomb ou d'un niveau à bulle de longueur supérieure à 1 mètre et le revisser.



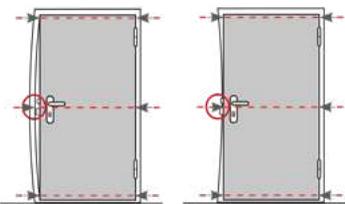
> **Question :** *La serrure multipoints ne fonctionne pas (ou fonctionne mal). La manœuvre à clé est difficile.*

> **Réponse :** Vérifier l'absence de pièce fixée sur le vantail susceptible de gêner la manœuvre des tringles encastrées (gâche de butoir de porte etc.) Vérifier que les gâches soient de profondeur suffisante et en état de propreté (gâche au sol).



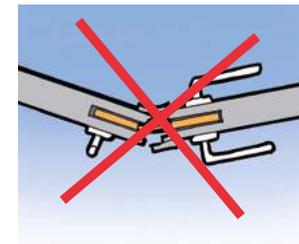
> **Question :** *Les pènes de la serrure ne prennent pas ou peu dans la gâche, ou au contraire la tête de la serrure vient buter contre le montant du bâti, d'où cela provient-il ?*

> **Réponse :** Vérifier la largeur intérieure du bâti au-dessous de la traverse haute, puis à mi-hauteur, et enfin au niveau du seuil. Cette dimension doit être identique dans les 3 points mesurés. Si ce n'est pas le cas, dévisser le bâti puis ajuster le calage entre celui-ci et le gros-œuvre.



> **Question :** *La serrure est détériorée ; le pêne dormant ne fonctionne plus ?*

> **Réponse :** S'il s'agit d'une porte à deux vantaux, vérifier que le vantail semi-fixe n'ait pas été manœuvré lorsque le vantail de service était verrouillé. Remplacer la serrure défectueuse par une nouvelle.



Pour toute autre question, merci de relever le numéro de série du bloc-porte (voir la notice en annexe pour le trouver) et d'adresser la demande au service concerné (voir coordonnées en page suivante).

> Pour toute question, remarque ou suggestion, ou pour toute demande de prise sous garantie, n'hésitez pas à nous contacter à l'aide des coordonnées ci-dessous :

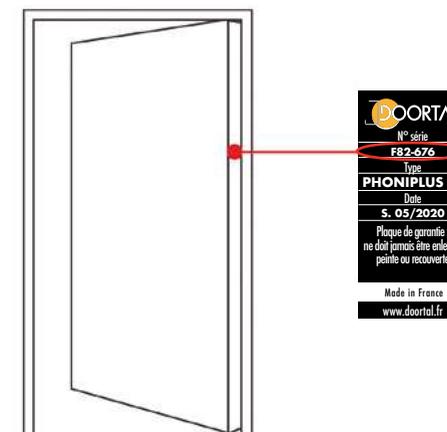
- par téléphone : 04 72 26 55 00 (depuis la France)
ou : +33 (0) 472 26 55 00 (depuis l'étranger)

- par email : sav@doortal.fr

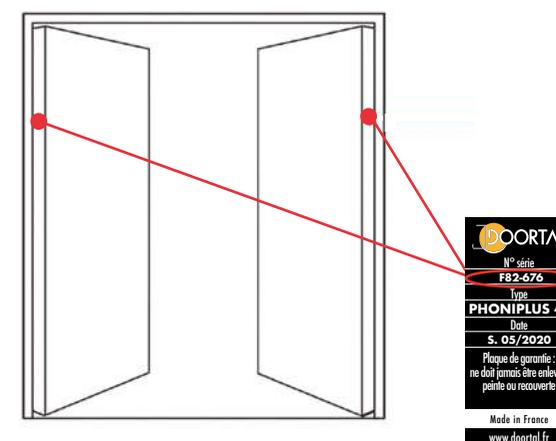
➔ Penser à indiquer le numéro de série du bloc-porte concerné par la demande (voir localisation en annexe).

Localisation du numéro de série

➤ Pour un bloc-porte à 1 vantail, le numéro figure sur la plaque située sur le chant du vantail côté paumelles.



➤ Pour un bloc-porte à 2 vantaux, le numéro figure sur les plaques situées sur le chant de chaque vantail côté paumelles.





PORTES POUR LIEUX PUBLICS ET SITES SENSIBLES

181 Route de Strasbourg
01700 MIRIBEL LES ECHETS

04 72 26 55 00
www.doortal.fr

